RAPPORT DE SUIVI

PROJET DE RELOCALISATION D'UNE CONDUITE DE GAZ NATUREL À SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

Le projet de relocalisation d'une conduite de gaz naturel à Sainte-Anne-de-Bellevue a été approuvé le 19 juin 2019, par la décision D-2019-072 de la Régie de l'énergie (la Régie). Dans celle-ci, la Régie demandait à Énergir, s.e.c. (Énergir) de soumettre annuellement, lors du dépôt de son rapport annuel, les données nécessaires au suivi du projet.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

Les travaux ont débuté le 30 septembre 2019 et la mise en service est prévue en décembre 2019, comme indiqué au calendrier initial. Considérant les conditions hivernales précoces, les travaux d'ensemencement, la plantation des arbres et les réfections du chemin Sainte-Marie seront reportés au printemps 2020.

2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement, les sommes encourues en date du 30 septembre 2019 et la projection des coûts qui sont requis pour terminer le projet.

Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.

Au 30 septembre 2019, la projection des coûts finaux est supérieure de 0,2 M$ par rapport aux coûts projetés initialement. L'écart est principalement attribuable à la demande de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue de modifier le tracé de la conduite initialement approuvé par NouvLR. Ce changement implique que la conduite soit positionnée près du chemin Sainte-Marie et nécessite donc le repavage sur 150 m pour répondre aux exigences de la Ville. Des coûts supplémentaires en main-d'œuvre entrepreneurs ont donc été ajoutés aux coûts finaux prévus.

La construction du poste de vanne moins dispendieuse ainsi qu'un taux d'inflation des coûts de conduite d'acier de 20 pouces moins important que prévu ont généré des économies au niveau des matériaux par rapport au budget initial.

3. IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ

L'effet des variations de coûts sur l'impact tarifaire du projet se retrouve au tableau ci-dessous. Le calcul de l'impact tarifaire est effectué sur une période de 40 ans.

Description	Impact initial	Impact projeté
Impact tarifaire 40 ans (000 $)	1	0

Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet de relocalisation d'une conduite de gaz naturel à Sanite-Anne-de-Bellevue.